

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le 02 mars, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 24 février 2022

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Magali BOISSONNEAU, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Julien MORIN, Bénédicte MARCOUL-SOULIE, Régis MISSOU

Étaient absents représentés :

Marylène VERDEME à Gaston CHASSAIN
 Chantal BOUTHINAUD à Julien MORIN
 Pascal BUSSIERE à Régis MISSOU

Étaient absents excusés :

Marylène VERDEME, Frédérique GRANET, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE

Secrétaire de séance : Madame Céline DUPUY-LEGRAND

N°2022/D/012 - **Objet** : Tarifs publics pastel au 1er janvier 2022

Monsieur Laurent LAFAYE rappelle aux membres du Conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs publics des activités Pastel à partir du 1^{er} janvier 2022 :

Stages	Habitants de la commune	Hors commune
Droits d'inscription enseignement 3 jours	135 €	260 €
Droits d'inscription enseignement 2 jours	110 €	206 €
Droits d'inscription stage Gwenneth Barth 3 jours	255 €	380 €
Droits d'inscription stage Suzanne Godbout 3 jours	175 €	300 €
Droits d'inscription 3 jours d'enseignement étudiant	-	150 €
Droits d'inscription Atelier découverte du pastel 1 jour	40 €	80 €

Droits d'inscription Atelier découverte du pastel 2 jours	60 €	120 €
Stage enfants	Habitants de la commune	Hors commune
Atelier pastel	20 €	30 €
Acomptes	Habitants de la commune	Hors commune
Acompte pour inscription	60 €	100 €
Acompte stage enfant	10 €	10 €
Acompte atelier rencontres du pastel	20 €	40 €
AUTRES TARIFS		
Entrée festival		2 €
Entrée festival moins de 12 ans		gratuit
Affiche		1 €
Poster à l'unité		5 €
Poster format A3		3 €
Lot de 3 posters		10 €
Carte postale A5		2 €
Carte postale 10 x 15		1 €
Catalogue de l'année en cours		12 €
Catalogue des années précédentes		6 €
Lot de 3 catalogues années précédentes		12 €
Pochette cartes postales		8 €
Catalogue « Un magicien l'art du pastel »		3 €
Médaille souvenir		2 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 En mairie le 02 mars



 Le Maire,

 Gaston CHASSAIN.